**MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES**

**COURANTES ET SERVICES**

Procédure adaptée

Seuil inférieur à 90 000 € HT

ACTE D’ENGAGEMENT

**MARCHÉ 2021XX**

**Personne publique :**

**MAIRIE DE CARROUGES**

**1 place du Général de Gaule**

**61320 CARROUGES**

**Objet de la consultation :**

**PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA COMMUNE DE CARROUGES**

**Établi en application du Code de Commande Publique (Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du Décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018)**

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :**

**Procédure adaptée en application de l’article L.2123-1 de l’Ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et des articles R. 2123-1, R.2123-4, R.2123-5, R.2152-6 à R. 2152-10, R. 2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018.**

Ordonnateur : MAIRIE DE CARROUGES

Comptable public assignataire des paiements : Monsieur l’agent comptable

– Trésorerie la Ferté Macé

**SOMMAIRE**

[Article 1 – Objet du marché et de l’acte d’engagement 3](#_Toc75435244)

[Article 2 – Cocontractant 3](#_Toc75435245)

[Article 3 – Montant du marché 3](#_Toc75435246)

[Article 4 – Prix 3](#_Toc75435247)

[Article 5 – Durée du marché – Délai d'exécution 4](#_Toc75435248)

[5-1-Durée du marché 4](#_Toc75435249)

[5-2-Délai d’exécution 4](#_Toc75435250)

[Article 6 – Paiements 4](#_Toc75435251)

[Article 7 – Réponse du pouvoir adjudicateur 5](#_Toc75435252)

# Article 1 – Objet du marché et de l’acte d’engagement

Le marché porte sur les prestations désignées ci-après :

Prestations ménage

Cette consultation comporte 1 lot unique dont l’intitulé et le descriptif technique sont indiqués au chapitre II partie technique du CCP.

Code CPV : 909100000-6 Services de nettoyage de logement, de bâtiments et de vitres

# Article 2 – Cocontractant

Je soussigné : M

Agissant en qualité de

Au nom et pour le compte de

En qualité de

Au capital de

Adresse du siège social :

Numéro d'identification S.I.R.E.T. (1) :

Numéro d'inscription au registre du commerce (1) (2) :

Code d'activité économique principale NAF (1) :

- après avoir pris connaissance des pièces contractuelles du marché listées à l’article 2 du CCP et rappelé ci-dessous :

* Le présent acte d’engagement,
* Les bordereaux de prix,
* Le Cahier des Clauses Particulières,
* Le CCAG applicables aux marchés publics de fournitures courantes et des services (arrêté du 19 janvier 2009 paru au journal officiel du 19 mars 2009).
* après avoir établi les déclarations et fourni les certificats prévus aux articles L.2141 et L.2142-1 de l’Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et à l’article R.2143 du décret n°2018-1225 du 24 décembre 2018,

- après avoir remis une attestation sur l'honneur indiquant mon intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifiant que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.

Je m'engage sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à livrer les fournitures demandées dans les conditions ci-après définies.

Je m'engage (3) :

☐ sur la base de mon offre, exprimée en euros.

☐ sur la base de l’offre du groupement que je représente en qualité de mandataire (3) :

( ) du groupement solidaire

( ) solidaire du groupement conjoint

( ) non solidaire du groupement conjoint

*(1) Pour les entreprises ou sociétés établies en France.*

*(2) Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent.*

*(3) Cocher la case correspondante.*

# Article 3 – Montant du marché

Le présent marché est un accord-cadre conclu sans montant minimum et ne saura dépasser 90 000 € HT sur la durée totale du marché.

# Article 4 – Prix

Les prix, indiqués au bordereau de prix, sont fermes et définitifs pour la première année d’exécution. Pour les périodes renouvelables, les prix pourront être révisés selon les modalités prévues à l’article 4-3 du CCP.

Si certains articles répondant à de nouveaux besoins et entrant bien dans l’objet du marché ne figurent pas au(x) bordereau(x) de prix, ils pourront être commandés au titulaire au titre du marché.

Dans ce cas, le taux de remise minimal indiqué ci-après s’applique :

**Taux de remise : %**

# Article 5 – Durée du marché – Délai d'exécution

5-1-Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une période allant du 1 er octobre 2021 ou de sa date de notification si elle est postérieure, jusqu’au 30 septembre 2024.

Le marché peut être prorogé d’un an, soit au maximum jusqu’au 30 septembre 2025, sur décision expresse de l’acheteur. Sauf si stipulation contraire, la prorogation prévue dans le marché est tacite et le titulaire ne peut s’y opposer.

L’acheteur se réserve la possibilité d’informer le titulaire, par écrit en recommandé avec avis de réception postal, de la non-reconduction du marché deux mois au moins avant le 30 septembre 2024.

5-2-Délai d’exécution

Les bons de commande pourront être émis jusqu’au dernier jour de chaque période d’exécution du marché.

# Article 6 – Paiements

Les modalités de règlement du marché sont spécifiées dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP).

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte précisé ci-après.

Désignation du compte à créditer en euros :

- Titulaire du compte :

- Établissement :

- Agence :

- Adresse :

- N° du compte :

- Code Banque :

- Code guichet :

- Clé RIB :

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur (3) :

( ) le compte unique susvisé ouvert au nom du mandataire ;

( ) les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

(3) : cocher la case correspondante

J’affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j’interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L.2141 et L.2142-1 de l’Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018.

Je certifie sur l'honneur, et sous peine d'exclusion des marchés publics, que la fourniture des prestations ci-dessus mentionnées, sera réalisée avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L3243-1 à L3243-2 et L3243-4 ; L1221-10 ; L1221-13 et L1221-15 du Code du travail (modifié par le décret n°92.508 du 11.06.92).

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter du 19 aout 2021, date limite de remise des propositions.

Fait en un seul original,

A , le 20

(Mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Signature du candidat :

# Article 7 – Réponse du pouvoir adjudicateur

Est acceptée la proposition pour le lot unique

conformément au(x) bordereau(x) de prix annexé(s) pour valoir acte d'engagement.

La présente offre est acceptée en euros, unité monétaire d'exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A , le 20

Le pouvoir adjudicateur,